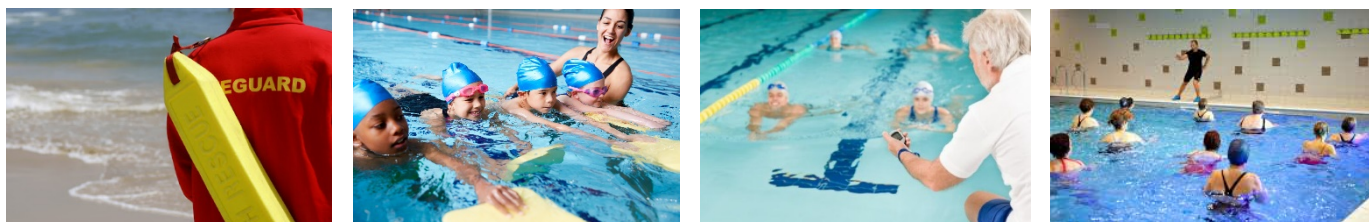


Le BPJEPS Spécialité éducateur sportif Mention Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) est un diplôme de niveau IV (Bac)

Code RNCP : 34061 : Animation sportive, culturelle et de loisirs



Les modes d'intervention du BPJEPS s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- Gérer un poste de secours.
- Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air.
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.
- Conduire des actions d'encadrement des activités aquatiques.
- Conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaire.
- Concevoir un projet pédagogique et d'enseignement.
- Participer au fonctionnement de la structure.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Exercer la profession de Maître-Nageur Sauveteur (MNS). Les titulaires du BPJEPSAAN interviennent au sein de différentes structures (piscines municipales, piscines privées, lieux de baignade, centres de remise en forme, thalassothérapies, hôtels, organismes de tourisme et de loisirs, ...) qui l'emploient pour assurer les missions d'un Maître-Nageur Sauveteur

EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

Le/ la candidat(e) doit justifier de :

- 1607 heures d'expérience salariées, intérimaires, bénévoles et non-salariées en lien avec le métier ;
- L'attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent à jour de la formation continue ;
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge datant de moins de 3 mois (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264>).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités.
- Posséder le BNSSA et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis.
- Satisfaire au test technique (TEP).

LES DEBOUCHES

Le BPJEPSAAN ouvre la porte ainsi à une multitude de métiers passionnants et variés dans le domaine des activités aquatiques. Que vous soyez attiré par l'animation, la gestion ou la formation, ce diplôme vous

offre alors les clés pour réussir et vous épanouir. Plongez dans une carrière dynamique et enrichissante, et découvrez toutes les opportunités qui s'offrent à vous après un BPJEPS AAN.

La BPJEPS se retrouve au sein de différentes structures : publiques, marchandes ou privées, tels que les centres aquatiques, les centres de remise en forme, les clubs sportifs, les collectivités territoriales. Les collectivités territoriales, les établissements publics ; Les accueils collectifs de mineurs et autres centres de vacances.

LES RESULTATS

Depuis 2013 nous maintenons un taux global de validation des dossiers déposés supérieur à 90% et suivons environ 50 candidat(e)s par an sur la filière sport.

DATES

Les accompagnements se déroulent toute l'année, à votre rythme, car notre approche est entièrement individualisée.

LE COUT / FINANCEMENT

Le tarif de l'accompagnement est de 1990€. L'accompagnement est entièrement individuel, réalisé par un expert de la discipline et de la VAE. Sa durée minimale est de 24 heures réparties sur la période de réalisation. Financement possible via le CPF, Pôle Emploi, l'employeur, la région...

INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS

contacts@axiome-formation.fr

Référent handicap : Pascal G : 06.09.05.27.90